

DECISION DU PRESIDENT.CA 064-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision

Demande de modification de tarifs de la Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines - Laboratoire LETG

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver les modifications des tarifs des inscriptions au Colloque « Culture du Fleuve en Afrique 2020 ».

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé par : Olivier Huisman
Date : 14/05/2020
Qualité : DGS - Signature électronique certifiée Certinomis AA et Agents -
1.2.250.1.86.2.3.8.10.1

La présente décision est exécutoire dès son adoption par les membres du Conseil d'administration. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission au Rectorat. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 15 Mai 2020



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			Colloque : Culture du Fleuve en Afrique Date : 18 -20 février 2020
	Nom de la structure			Laboratoire LETG
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Colloque Culture du Fleuve en Afrique 2020	COL20CUL	20,83 €	911UMR26	Inscriptions individuelles Chercheurs du S TTC 25€
Colloque Culture du Fleuve en Afrique 2020	COL20CUL	66,66 €	911UMR26	Inscriptions individuelles Chercheurs du N TTC 80€
Colloque Culture du Fleuve en Afrique 2020	COL20CUL	33,33 €	911UMR26	Inscriptions individuelles Doctorants TTC 40€

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CONFERENCIERS		INSCRIPTIONS PAYANTES	
Universitaire africains francophone (AUF)	2 000,00 €	montant HT Chercheurs du S Nb participant	montant TTC
Organisateurs (LETG, ESO)	3 000,00 €	20,83 €	30 25,00 €
Autres universitaires	3 000,00 €		
Déplacements locaux Dakar-Saint Louis	1 000,00 €		
		montant HT Chercheurs du N Nb participant	
		66,66 €	10 80,00 €
		montant HT Doctorants Nb participant	
		33,33 €	10 40,00 €
FRAIS D'HEBERGEMENT DES CONFÉRENCIERS		montant HT Etudiants Nb participant	
Invités	2 000,00 €	20	0,00 €
Organisateurs	500,00 €		
		montant HT Gestionnaires Nb participant	
		20	0,00 €
FRAIS DE RESTAURATION		FINANCEMENTS ATTENDUS	
Pauses café Déjeuners	250,00 €	UA	1 500,00 €
	2550,00 €	AUF	2 000,00 €
LOCATION DE SALLES ET PRESTATIONS		SFR Confluence	300,00 €
(salles, vidéo projecteur...)		FINANCEMENTS ACQUIS*	
		IUF	5 000,00 €
		LETG	1 500,00 €
AUTRES FRAIS		ESO	1 500,00 €
Excursion terrain (location bus + livret-guide) Communication	450,00 €	Chaire UNESCO (Univ Tours)	1 200,00 €
: programmes, affiches, sacs et bad	200,00 €		
TOTAL DEPENSES	14 950,00 €	TOTAL RECETTES	14 950,00 €

Le responsable de l'organisation du colloque
 Nom Ballouche Aziz
 Date 15/11/2019
 Signature

CONTRÔLE BUDGETAIRE Budget équilibré Fait
 à Angers le :
 Signature